



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Initiative sur l'or / Initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux
Pour tout renseignement	Tiana Angelina Moser, présidente du groupe, tél. +41 76 388 66 81
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , http://www.vertliberaux.ch
Date	5 mai 2014

Le groupe des Vert libéraux refuse tant l'initiative sur l'or que l'initiative pour abolir les forfaits fiscaux

Les Vert libéraux refuseront dans la session extraordinaire du Conseil national tant l'initiative sur l'or que l'initiative pour abolir les forfaits fiscaux. Les dispositions strictes de l'initiative sur l'or, qui exigent que la Banque nationale détienne au moins 20% des actifs sous forme d'or, qui de plus est, doit être stocké en Suisse, entraveraient inutilement la liberté d'action de la Banque nationale. Les Vert libéraux estiment que la seconde initiative, qui demande la suppression totale de l'imposition d'après la dépense, dépasse l'objectif visé. Le Conseil fédéral a déjà décidé de durcir la règle de calcul pour les forfaits fiscaux. Les Vert libéraux ont exigé et soutenu dès le début du débat ces mesures qui améliorent de façon notable l'équité fiscale.

L'initiative sur l'or exige que la Banque nationale suisse conserve au moins 20% de ses actifs sous forme d'or, que ces réserves ne puissent plus être vendues et que cet or soit stocké impérativement en Suisse. Devoir garder dans son portefeuille une proportion élevée d'or, de surcroît invendable, entraverait fortement la politique monétaire et par suite l'accomplissement du mandat légal de la Banque nationale suisse. Le dépôt des stocks d'or en Suisse et à l'étranger permet en outre à la Banque nationale de disposer en cas de crise de réserves en divers lieux de commerce de l'or et de pouvoir les négocier. Une telle « diversification géographique » répond donc aux règles d'une gestion avisée des affaires. Pour ces raisons, le groupe refusera l'initiative « Sauvez l'or de la Suisse » avec la dernière énergie.

L'initiative sur l'abolition des forfaits fiscaux s'attaque au champ de tension régnant entre l'attractivité de la place économique suisse et l'équité fiscale. Par le passé, on avait parfois tendance à privilégier trop unilatéralement l'aspect économique au détriment de la justice fiscale. Entre-temps, le Conseil fédéral a adopté un durcissement des bases de calcul pour l'imposition forfaitaire avec pour effet une notable amélioration de la justice sociale sans restriction inutile de l'attractivité de la place économique suisse. Pour rappel, les Vert libéraux ont exigé et soutenu dès le début ces mesures. En particulier dans les régions rurales et de montagne structurellement faibles, l'imposition d'après la dépense peut contribuer à une revitalisation de l'économie. Sans une telle réglementation, il paraît difficile à impossible d'imposer de riches étrangers et étrangères qui n'exercent pas d'activité lucrative dans notre pays. Le groupe parlementaire vert libéral refuse pour ces raisons l'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux.